

3 SUPPRESSION DE REMBLAI

KERGUÉLIDIC Restauration d'une zone humide et du cours d'eau sur le site d'un projet de lotissement

PLABENNEC (29) | BRETAGNE

FICHE D'IDENTITÉ

Type de milieu	Prairie humide
Début des travaux /durée	Novembre 2016 / 2 mois
Superficie	0,56 ha
Caractéristique hydrogéomorphologique	Zone humide de bas fond en tête de bassin versant
Cadre des travaux	Initiative spontanée de la collectivité
Maître d'ouvrage	Commune de Plabennec
Maître d'œuvre	AEH (Aménagement Environnement Hydraulique)
Propriétaire	Commune
Gestionnaire	Commune
Réalisation des travaux	MARC – Jardin Service

Objectifs

- Éviter les inondations des terrains situés en aval ;
- Restaurer les caractéristiques physiques de la zone humide et du cours d'eau.

Contexte

Le site de Kerguélidic se trouve au nord-est du centre de Plabennec, en limite de zone urbaine, proche de la source du ruisseau de Kerueur qui le traverse. Celui-ci fait un peu plus de 1 km de long et rejoint d'autres affluents avant de se jeter dans l'Aber Benoît. La moitié amont du bassin versant est majoritairement urbanisée alors que la moitié aval est davantage agricole et naturelle. Le site de Kerguélidic a fait l'objet de remblaiement par le passé et le ruisseau qui le traverse a été déplacé en limite de parcelle, qui avait vocation à être construite.

Enjeux



Cependant, suite à l'inondation de plusieurs habitations situées en aval du site, la commune a décidé de réaliser des travaux pour restaurer les fonctions de la zone humide par la suppression des remblais et la remise du cours d'eau dans son talweg. Le ruisseau reçoit les eaux pluviales d'une partie du bourg, ce qui entraîne des variations de débit importantes à l'origine des inondations passées. La restauration du cours d'eau et de la zone humide annexe avait pour objectif de limiter l'impact de ces inondations.

Travaux

1 Suppression du remblai

Objectif : Retrouver le niveau du terrain naturel.

Mise en œuvre :

- Enlèvement des matériaux apportés ;
- Nivellement du terrain des bords de la parcelle vers son centre et léger apport de terre végétale pour faciliter la reprise de la végétation.

Le niveau topographique du projet final était dépendant du niveau de la buse située à l'aval du site qu'il n'était pas possible de remplacer.

2 Déplacement et reméandrage du cours d'eau

Objectif : Ralentir l'écoulement de l'eau et favoriser les échanges avec la zone humide.

Mise en œuvre :

- Remise du cours d'eau dans le point bas de la parcelle et création d'un nouveau lit ;
- Reméandrage du lit sur toute la longueur du site et reprise d'une partie des matériaux de l'ancien lit vers le nouveau.

3 Restauration de la ripisylve

Objectif : Diversifier les habitats du site.

Mise en œuvre :

- Plantation de diverses essences en bord de rivière, notamment de l'aulne, du frêne, du noisetier et du saule.



Suivi

État des lieux floristique et faunistique (arthropodofaune) et analyse pédologique réalisés une fois par an pendant les trois années suivant les travaux. IBGN (échantillonnage des invertébrés benthiques aquatiques), inventaire de l'arthropodofaune terrestre grâce à des pièges de type Barber et à des prélèvements par filets fauchoirs. Inventaires faunistiques (orthoptères et odonates) et floristiques réalisés en 2020 dans le cadre du réseau sur la restauration des zones humides de Bretagne.



Gestion du site

Dans un premier temps, le site a fait l'objet d'une gestion par fauche. Depuis 2021, il est géré par éco-pâturage.



Bilan - 5 ans après travaux

Le site a retrouvé une végétation caractéristique de zone humide et semble présenter une augmentation et une diversification de la faune associée (le nombre d'arthropodes observés a augmenté durant les années suivant les travaux). De plus, les espèces présentes sont principalement inféodées aux milieux humides. À noter la présence de Cordulégastre annelé (*Cordulegaster boltonii*), odonate protégé au niveau national, et du Conocéphale des Roseaux (*Conocephalus dorsalis*), un orthoptère strictement inféodé aux zones humides. Des indices de présence du campagnol amphibie ont également été trouvés en abondance aux alentours du ruisseau. La valeur de l'IBGN a augmenté au fil des années pour passer de 4/20 en 2017 - année suivant les travaux - à 16/20 en 2018 et 17/20 en 2019. Ces notes traduisent la bonne résilience du milieu, qui a rapidement retrouvé des communautés de macro-invertébrés indicatrices d'un bon état du cours d'eau. La mosaïque d'habitats s'est diversifiée, permettant également l'installation d'une végétation aquatique dans le cours d'eau.

COÛT TOTAL DE L'OPÉRATION (TTC) 656 604 €

Acquisition du terrain	316 850 €
Etudes préalables	9 000 €
Maîtrise d'œuvre	13 828 €
Terrassement – ouvrage hydraulique	274 786 €
Aménagements paysagers	42 139 €

Contact



Loic Jacquemond
dst@plabennec.fr
Tél. 02 98 40 41 32
Mise à jour : Juin 2023

Fiche rédigée par :



Avec le soutien de :



AVANT



Début des travaux

PENDANT



Fin des travaux de terrassement

APRÈS



10 mois après les travaux

CONTRAINTES & SOLUTIONS

Il a fallu trouver une zone de stockage pour les 9000 m³ de remblais à évacuer. Pour cela, un accord a été passé avec un agriculteur voisin pour effectuer un régalage sur des parcelles agricoles voisines hors zone humide.